

Lille, le 28 septembre 2019

Communiqué de presse



A la suite de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019 à l'usine Lubrizol située dans l'agglomération rouennaise, une partie de la région Hauts de France a été survolée par le nuage des fumées de l'incendie.

Les services de l'État font procéder actuellement à un recensement des territoires susceptibles d'être touchés par des suies.

Si vous constatez la présence de retombées sous forme de suie, merci de bien vouloir le signaler aux services de gendarmerie ou de police ou aux services départementaux d'incendie et de secours, et de respecter les recommandations suivantes :

1. Rappel des mesures de précaution pour le nettoyage des suies

- en cas de présence de suie dans l'habitation et de ses abords, il convient d'éviter tout contact avec la peau et avec les muqueuses. Si vous manipulez des objets présentant de la suie, portez des gants
- Pour éviter de disperser les suies en les nettoyant, n'utilisez pas de nettoyeur haute pression, de balai ou d'aspirateur
- Nettoyez simplement à l'eau les fenêtres, mobiliers, jeux extérieurs et abords. En cas de dépôts graisseux, pour les surfaces lisses et planes, il est recommandé d'utiliser du nettoyant vitres et de l'essuie tout, ou de l'eau avec du détergent et un linge propre. Changer souvent l'eau et le linge servant au nettoyage, en particulier après le nettoyage des parties extérieures des fenêtres et rebords.
- En cas de présence de suies dans les installations de ventilation, nettoyez les grilles d'entrée d'air à l'eau et changez les filtres.

2. Recommandations en cas de contact avec les suies :

- **Bien se laver les mains, surtout celles des jeunes enfants**, et nettoyez régulièrement les jouets et objets (par exemple les doudous) pouvant être portés à la bouche par les enfants.
- **En cas de contact accidentel avec les suies**, lavez les parties du corps concernées avec du savon ordinaire. En cas de contact avec les yeux, les rincer avec du sérum physiologique.

Service régional
de la communication interministérielle
Agence régionale de santé Hauts-de-France

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Cellule communication de l'agence régionale de santé

03 62 72 86 27

ars-hdf-communication@ars.sante.gouv.fr

3. Recommandations sanitaires :

- Les captages d'eaux de surface destinés à la consommation humaine ont fait l'objet d'une surveillance renforcée. Aucun risque n'est constaté pour l'eau du robinet.
- Ne consommez pas les fruits et légumes présentant des traces de suie
- Les mesures de qualité de l'air réalisées depuis l'incendie ont fait apparaître une qualité de l'air habituelle
- En cas de problème médical, contactez votre médecin traitant. En soirée et le week-end, appelez :
 - Pour le Nord : Médi'ligne 59 - ☎ **03 20 33 20 33**
 - Pour le Pas-de-Calais : Médi'ligne 62 - ☎ **03 21 71 33 33**
 - Pour l'Aisne, l'Oise et la Somme : le ☎ **15**

Service régional
de la communication interministérielle
Agence régionale de santé Hauts-de-France

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Cellule communication de l'agence régionale de santé

03 62 72 86 27

ars-hdf-communication@ars.sante.gouv.fr